

Nous, membres du Conseil d'Administration, représentants des personnels et parents d'élèves du Collège de Mios, souhaitons que notre établissement puisse s'inscrire concrètement dans l'**ambitieuse mission humaniste et républicaine de la réussite éducative pour tous**.

Nous souhaitons expliquer ici les raisons pour lesquelles **nous avons voté contre** le tableau de répartition des moyens jeudi 08 février 2024, et pourquoi nous revoterons contre aujourd'hui également.

Au moment où commence la tâche ô combien sérieuse et importante de préparer la rentrée, le ministère place les personnels de l'Éducation nationale et les élèves dans le flou le plus complet avec une réforme, « **le choc des savoirs** », sans tenir compte de l'avis défavorable de la très grande majorité des enseignants, ni même de celui de très nombreux chefs d'établissement.

Nous déplorons une **réforme inégalitaire et sans les moyens supplémentaires nécessaires**. Concrètement, dans notre collège de Mios, cela se traduirait par :

- en Mathématiques : la fin des dédoublements en 6ème et en 5ème, empêchant les heures en salle informatique pour les groupes des « moyens » et des « forts ». Les compétences d'informatique (pourtant au programme) ne pourront plus être travaillées.

- En Mathématiques et en Français : la fin du soutien approfondissement en 6ème, ce qui fait perdre une heure d'enseignement à chaque élève de 6ème (une demi-heure en Français et une demi-heure en Maths).

- En Technologie : l'entérinement de la suppression de la discipline en 6ème et des dédoublements qui se feront au semestre et non plus à l'année pour les élèves de 5ème.

- En Anglais : la fin des dédoublements en 3ème.

- En Allemand : le regroupement des élèves de 4ème et de 3ème au sein d'un même groupe de 24 élèves, ce qui pose un réel problème pour les apprentissages.

- La fin des ateliers Théâtre, du ciné-club et d'autres projets.

Par ailleurs, cette réforme du « choc des savoirs » entraînerait :

- La **stigmatisation des élèves en difficulté** qui, malgré les annonces faites, ne pourront vraisemblablement pas changer de groupe de niveau même en cas de progrès car le travail mené avec les groupes dits « forts » aura été bien plus rapide et plus poussé. L'écart entre les élèves se creusera inévitablement.

- Des **emplois du temps dégradés** pour les élèves comme pour les professeurs car l'organisation matérielle de groupes de niveaux induit des contraintes extrêmement fortes.
- L'impossibilité pour les professeurs de Français et de Mathématiques d'assurer la mission de professeur principal en 6ème et 5ème puis en 4ème et 3ème pour l'année suivante puisqu'ils ne seraient plus en charge d'une classe, alors même qu'il est de plus en plus difficile de recruter des professeurs principaux tant cette mission est une charge chronophage et mal rémunérée.
- Certains groupes partagés entre plusieurs professeurs de Français à qui on impose des HSA (heures supplémentaires année). Ainsi, certains élèves auraient plusieurs professeurs de Français, au mépris de la cohérence pédagogique.

Enfin, nous demandons également, compte tenu de l'augmentation de nos effectifs, pour la stabilité de nos équipes, et le respect de nos conditions de travail, à ce que soient créés des postes dès que cela est possible au lieu de BMP toujours plus nombreux qui obligent les professeurs à enseigner sur plusieurs établissements. Ainsi, au collège Josephine Baker de Mios, nous demandons raisonnablement la création d'un **poste en Histoire Géographie**, d'un **poste en Français** et d'un **autre en Mathématiques**. Nous demandons aussi la création d'un deuxième **poste de CPE** titulaire à plein temps, d'un deuxième poste de **professeur documentaliste**, des **AED supplémentaires**, la **pérénisation du poste de Mme Beaury sur son poste (secrétaire)**.

Nous espérons être entendus et nous nous joignons au mouvement largement majoritaire de rejet de cette réforme dans toute la France.

Les personnels du collège Joséphine Baker de Mios,